Réf. Farde e-Assemblées : 2494998

N° OJ : **46**

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/12/2022

Objet : Asbl "Artist City".- Subside : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Considérant les montants prévus à l'article 10491/33202 du budget ordinaire pour 2022 ;

Considérant que l'asbl "ArtistCity", représentée par M. Imed Eddine BELARBI, demande un subside pour le fonctionnement de l'asbl dont le but majeur est l'émancipation du citoyen, et prioritairement des jeunes provenant de quartiers défavorisés, en leur proposant différentes activités (stages socioculturels et sportifs dans les Ardennes, la boxe française, le futsal, des événements culturels de taille moyenne).

Sur la proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Octroi d'une subvention de 3.000,00 EUR sur l'article 10491/33202 du budget ordinaire de 2022, à l'asbl "Artist City", représentée par M. Imed Eddine BELARBI, pour le fonctionnement de l'asbl dont le but majeur est l'émancipation du citoyen, et prioritairement des jeunes provenant de quartiers défavorisés, en leur proposant différentes activités (stages socioculturels et sportifs dans les Ardennes, la boxe française, le futsal, des événements culturels de taille moyenne).

Annexes :